

DAAC Bordeaux : Le Musée en Mouvement



LE PROJET

Description :

Cette action interroge la réception des oeuvres plastiques, visuelles et numériques dans ses lieux d'exposition (musées, centres d'art, galeries et espaces publics...). Elle favorise une rencontre singulière des oeuvres, des artistes, des professionnels de la culture, et des métiers d'art. L'un des enjeux majeurs est de rendre la création plastique accessible aux jeunes en développant un regard sensible et une mise en jeu du corps, comme vecteur d'expression et de compréhension des œuvres. 5h d'atelier de pratique artistique entre établissement et musée.

5h d'atelier de pratique artistique entre établissement et musée.

Objectifs :

- Se familiariser à une collection dans un rapport sensible et physique aux œuvres.
- explorer le langage du corps et le mouvement, à partir des collections proposées et des espaces, pour développer d'autres modes de relation et de partage des œuvres.

Cette offre bénéficie du soutien de la DRAC auprès du partenaire culturel.

Il est impératif de se rapprocher d'une [structure culturelle de proximité \(liste\)](#), afin de co-construire le projet et de permettre à la structure partenaire de solliciter des subventions auprès de la DRAC

La co-construction permet également de partager les objectifs du projet, de choisir le musée, l'artiste partenaire, d'établir un budget et un calendrier.

Les classes de collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels et EREA peuvent prétendre à cette action.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Danse Musée

Partenaires :

Partenaires culturels :

Musées, galeries ou centres d'art ([liste](#))

Structures culturelles (danse) ([liste](#))

Partenaires institutionnels et collectivités :

DRAC Nouvelle-Aquitaine

Région Nouvelle-Aquitaine

Conseils Départementaux

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

Oui ou non

LES PARTICIPANTS (à préciser)

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenant :

S'il y a lieu préciser le nom de l'intervenant

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Visite et découverte d'un lieu d'exposition d'un point de vue artistique et professionnel. Rencontre avec les professionnels du musée et de la danse

Pratiquer :

5h d'atelier de pratique artistique pour éprouver une expérience sensible de mise en mouvement dans la rencontre avec les œuvres

Connaitre :

Construire un regard éclairé et critique à partir des différents outils proposés par les structures et mettre son expérience à l'épreuve du débat

Restitutions envisagées :

Une restitution est attendue au terme du parcours rayonnant au moins à l'échelle de son établissement, dans le format de son choix : vidéos, exposition, carnet de bord, médiation par les élèves, chorégraphie...au musée et/ou dans l'établissement.

Etapas prévisionnelles :

- Préparer la visite au musée : découvrir la collection du musée, sa singularité, ses œuvres majeures...appréhender le chemin des œuvres, et des différents métiers du musée...
- Expérimenter les questions du mouvement, de l'espace et des émotions en lien avec les œuvres au travers d'ateliers de pratique artistique (5h). L'organisation des ateliers se met en place librement selon le projet, les partenaires et les disponibilités des espaces avec au moins un atelier au musée.
- Visiter le musée accompagné d'un médiateur et expérimenter une mise en mouvement, en écho aux œuvres, dans l'espace du musée avec l'artiste partenaire.

- [Le lycée professionnel d'Aire sur l'Adour témoigne de cette expérience](#)

En Gironde : Possibilité d'une intervention du Centre de Développement Chorégraphique National (CDCN la manufacture-Nouvelle Aquitaine) sur la thématique de la Danse et des arts plastiques.

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

L'ATELIER (optionnel)

A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.

BUDGET PREVISIONNEL**Ce qui est pris en charge par les partenaires :**

Une aide peut être sollicitée auprès des Conseils Départementaux et du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine par le biais des appels à projets.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

L'établissement doit prévoir sur ses fonds propres le financement des transports, de la billetterie.

Pour en savoir plus : sur l'application ADAGE : <https://www.ac-bordeaux.fr/adage-121683>

Contact :

Pour le rectorat : Nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr - 05 57 57 35 90 - DAAC Rectorat de Bordeaux

En département s'adresser aux professeurs relais [DANSE \(voir liste\)](#)